



Le temps de lire

5^{ème} Edition – 07 & 08 novembre 2026

Charte du salon – Auteurs et exposants

Le salon du livre « **le temps de lire** » est organisé par l'association **Le Temps de Lire**.

Contact : contact@livreschinon.com

1. Lieu et horaires

Espace François Rabelais, rue de la Digue, Faubourg Saint-Jacques, 37500 Chinon.

Ouverture au public : le samedi 7 novembre de 14h à 19h et le dimanche 8, de 10h à 18h.

Les auteurs sont accueillis à partir de 11h le samedi et de 9h le dimanche.

2. Inscription

Les inscriptions au salon « Le temps de lire » se font exclusivement par le biais du site web de l'association (<https://livreschinon.com/>). Le nombre de places étant limité, La liste finale des auteurs retenus sera établie par le comité d'organisation sur la base de la diversité de l'offre proposée aux lecteurs et du renouvellement de l'offre proposée aux lecteurs.

L'inscription vaut acceptation de la présente charte.

3. Accueil et organisation.

Les emplacements des auteurs, une table (1,80m) et deux chaises, sont fixés par les organisateurs. Des grilles d'exposition peuvent être mises à disposition, sur demande, dans certains cas.

Les kakémonos et autres panneaux d'affichage ne sont autorisés qu'à certains emplacements. Il est donc **indispensable de préciser ce besoin lors de l'inscription finale**. Il sera également possible de mettre vos kakémonos dans certaines zones de circulation des visiteurs.

La salle sera fermée durant la nuit du samedi au dimanche mais **chaque exposant reste seul responsable** de ses livres, produits et emplacement.

Les organisateurs ne prennent en charge ni hébergement ni frais de transport.

4. Restauration.

Les repas et les autres boissons sont à la charge des auteurs et des exposants. Une réservation de plateaux repas est possible au prix de 14€. Un point buvette et restauration est organisé dans un endroit dédié de la salle. Les auteurs bénéficieront d'un café et d'une viennoiserie avant l'ouverture au public ainsi que d'une petite bouteille d'eau. Ils sont également invités au cocktail d'inauguration du salon.

5. Thématique et décoration des stands.

Des nappes de couleur seront mises en place par les organisateurs. Merci de ne pas les recouvrir, sauf accord préalable lié à une thématique particulière.

6. Vente des ouvrages.

Les ouvrages des auteurs édités pourront être fournis et facturés par notre libraire partenaire. Pour les autres, la fourniture, la vente et l'encaissement resteront de leur seule responsabilité. Aucun prélèvement n'est perçu par les organisateurs.